

66347-2025 - Licitación

Francia – Servicios de arquitectura, construcción, ingeniería e inspección – CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES
OJ S 21/2025 30/01/2025
Anuncio de concurso de proyectos
Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Commune de Brunoy

Correo electrónico: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad local

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Descripción: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Identificador del procedimiento: 604848d3-bf36-4257-a763-3870a790d4e4

Identificador interno: 2025007MF

Tipo de procedimiento: Restringido

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 71000000 Servicios de arquitectura, construcción, ingeniería e inspección

2.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Localidad: Brunoy

Código postal: 91800

Subdivisión del país (NUTS): Essonne (FR104)

País: Francia

2.1.4. Información general

Información complementaria: Dans le cadre de l'opération, le groupement se verra confier les éléments de mission décrits à l'article 3.5 du RAC. Composition du groupement : le tableau définit à l'article 3.3 du RAC précise les compétences minimales qui sont attendues par les membres du groupement avec le niveau de qualification requis. L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies au sein du groupement afin de pouvoir est admis à la présentation au jury au titre de la candidature (le DC1 doit par

conséquent être rempli avec complétude). En cas d'absence, dans le dossier de candidature, de certaines compétences exigées, le candidat s'expose à ce que sa candidature soit rejetée car non conforme. A défaut des niveaux de qualification demandés, il appartient à chaque cotraitant de fournir toutes les pièces équivalentes permettant de s'assurer de sa qualification et de son savoir-faire (références circonstanciées). Pour les qualifications des BET et économistes, autres que l'architecte, la nomenclature OPQIBI est utilisée dans le tableau à l'article 3.3 du RAC. Il appartient à chaque cotraitant de justifier de ses qualifications et de ses compétences par tout autre moyen équivalent. L'attention du groupement est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies et justifiées avec le nom d'un prestataire. Au stade de la candidature, seule la cotraitance est acceptée pour toutes les compétences envisagées dans le tableau précédent. Durant la phase d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint avec le mandataire solidaire de tous les membres du groupement durant toute la durée du marché dans le respect des conditions suivantes : Un mandataire unique et identique durant la réalisation des études de Conception et de Réalisation ; Le mandataire solidaire du groupement sera l'architecte ; En cas d'attribution du marché, le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum. L'enveloppe financière allouée aux travaux est de 4 243 000 Euros HT, valeur décembre 2024 pour la globalité des travaux.

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Motivos de exclusión puramente nacionales: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Descripción: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Identificador interno: 2025007MF

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 71000000 Servicios de arquitectura, construcción, ingeniería e inspección

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Localidad: Brunoy

Código postal: 91800

Subdivisión del país (NUTS): Essonne (FR104)

País: Francia

5.1.6. Información general

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

Información complementaria: Chaque groupement remettant une offre complète et conforme aux documents de la consultation recevra une indemnité maximale de 19 350,00 Euros HT pour le projet (montant qui sera intégré au marché de l'attributaire). Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas ou que partiellement au contenu du programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être envisagée par le pouvoir adjudicateur sur proposition du jury. Paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. Financement à 90% sur les crédits municipaux et 10% par subvention.

5.1.9. Criterios de selección

Criterio:

Tipo: Otros

Nombre: Critères de sélection des candidatures

Descripción: Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : *Justificatifs des conditions d'accès à la commande publique ; *Garanties professionnelles et capacités techniques et financières de chaque cotraitant en lien et en adéquation avec le contexte opérationnel ; *Conformité du groupement présenté au regard de la composition minimale exigée dans le présent RAC MOE (cf. article 3.3) ; *Compétences, capacités et savoir-faire des membres du groupement selon les contraintes de l'opération ; *Qualité des références présentées par l'architecte pour des opérations de natures équivalentes (par qualité dégressive) : - I : Construction neuve d'école maternelle de 4 classes avec restauration ; - II : Construction neuve d'école maternelle de plus de 4 classes avec restauration ; - III: Opération de déconstruction démolition de bâtiments ; - (se référer à l'article 6.2 du présent RAC quant à la présentation des références) ; *Qualité des références architecturales générales mises en évidence dans le book de l'architecte (de moins de 5 années) ; *Qualité des références générales des autres membres du groupement (BET et économiste) ; Pour la capacité financière, il est précisé que le chiffre d'affaires annuel de l'architecte mandataire devra être d'un montant égal ou supérieur à 150kEurosht de manière à garantir le pouvoir adjudicateur de sa capacité à faire. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Uso de este criterio: Usado

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 2

Número máximo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

El procedimiento se desarrollará en fases sucesivas. En cada fase, pueden eliminarse algunos participantes

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del régimen de concurso de proyectos:

La decisión del jurado es vinculante para el comprador: no

Cualquier contrato de servicios posterior al concurso se adjudicará a uno de los ganadores del concurso

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Versailles
Información sobre los plazos de revisión: Les informations relatives aux délais de recours sont indiquées à l'article 8.2 du règlement d'appel à candidature (RAC)

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Versailles

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Commune de Brunoy

Número de registro: 21910114400018

Dirección postal: Place de la Mairie BP 83

Localidad: Brunoy cedex

Código postal: 91805

Subdivisión del país (NUTS): Essonne (FR104)

País: Francia

Punto de contacto: Département de la Commande Publique

Correo electrónico: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Teléfono: 0169398935

Perfil de comprador: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Tribunal Administratif de Versailles

Número de registro: 17780005900012

Dirección postal: 56 avenue de Saint-Cloud

Localidad: Versailles Cedex

Código postal: 78011

Subdivisión del país (NUTS): Yvelines (FR103)

País: Francia

Dirección de internet: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Número de registro: 17750151700011

Dirección postal: 5 Rue Leblanc

Localidad: Paris cedex 15

Código postal: 75015

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

Funciones de esta organización:

Organización de mediación

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: c145fc4a-cc89-4714-9b06-85c1aabc6b03 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de concurso de proyectos

Subtipo de anuncio: 23

Fecha de envío del anuncio: 28/01/2025 16:48:46 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 66347-2025

Número de la edición del DO S: 21/2025

Fecha de publicación: 30/01/2025